

Décision

Générale

colonial

Décision n° 960 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 960

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1946

Date de publication
3 août 1946

Date du numéro
31 août 1946

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence d'un mois, à solde entière, à passer à Dire-Daoua, est accor dée à l'infirmière (4^e échelon) Aïcha Ibrahim.